

Actualités Paie 3ème trimestre 2022

Programme

1 Jour

Paramétrages 2022

SMIC et minimum garanti PAS et contrats courts

Projet de loi de finances rectificative 2022

Monétisation de jours de RTT Titres-restaurant et frais de repas
 Limite d'exonération d'impôt sur HS Frais de transport domicile-lieu de travail
 Activité partielle

Mesures d'urgence Pouvoir d'achat

Prime de partage de la valeur Epargne salariale
 HS et JRA des forfaits jours Titres-restaurants

Actualité BOSS

Prorata de plafond Avantages en nature et frais professionnels
 Réduction générale de cotisations Réduction de cotisations sur HS - Rétropédalage
 Effectif et transferts de salariés

Activité partielle et Mesures Covid

Actualisation des valeurs « plancher » Activité partielle et « personnes vulnérables »
 Activité partielle et « Garde d'enfant » Fin de l'état d'urgence sanitaire

Divers Paie/Social

Congé de proche aidant au 1er juillet 2022 Bonus-malus chômage
 Aides à l'embauche Titres-restaurant - Fin des dérogations
 DOETH et calendrier

Actualités DSN

Valorisation du dernier jour travaillé payé Congé de paternité et d'accueil de l'enfant
 Entreprises étrangères Temps partiel thérapeutique

Jurisprudences

Objectifs & public

Objectif : Comprendre les nouvelles réglementations en droit social, savoir les appliquer en Paie et contrôler les paramétrages.

Public : Responsables / Gestionnaires de paie – Comptable – DRH / Assistant RH.

Prérequis

Avoir suivi "Méthode et maîtrise de la paie - Niveau 2" ou avoir une expérience opérationnelle de la paie d'au moins 1 an.

Méthode & Moyens Pédagogiques

Un support de cours et d'exercices est remis au stagiaire en amont de la formation.

En amont : Evaluation des attentes de l'apprenant ; Auto-évaluation sur les thèmes abordés.

Déroulement pédagogique :

- Apport Théorique : Exposé des thèmes abordés
- Apport Pratique : Exercices, mise en application des thèmes abordés
- Echanges d'expérience entre les stagiaires - Illustration concrète des thèmes avec le formateur - Accompagnement de l'apprenant à l'issue de la formation.

En aval : Quizz en fin de session permettant de valider la bonne compréhension de chaque thématique ; Auto-évaluation sur les thèmes abordés (permettant de noter l'évolution).

Intervenants

Carole SCHWARTSMAN – Consultante Expert Paie / Formatrice

Durée – Prix*



Plus d'informations sur la page d'accueil de notre site

Forfait 4 jours : 2080€ HT (1 jour / trimestre) *
 1 jour (7 heures) : 620€ HT hors forfait *

Forfait Matinale WEBEX : 380€ HT / trimestre)
 1 session (4 heures) : 480€ HT hors forfait

Intra-Entreprise : devis sur demande

Modalités d'accès : Validation de l'inscription après signature de la convention de formation.

Délais d'accès : Définis dès l'émission du devis et affinés lors de l'inscription définitive.

Session 2022

AIX-EN-PROVENCE

11 Octobre
 13 Décembre

SALON DE PCE

10 Octobre
 12 Décembre

WEBEX (Matinale)

14 Octobre
 16 Décembre

Cette formation a déjà été suivie par 468 Stagiaires
Taux de Satisfaction 99 %